



# ADMR LES MOUSSAILLONS

Accueil de loisirs à Gerbéviller

## VACANCES D'ÉTÉ 2022

### Koh Moussa !!!

Du 8 au 15 juillet 2022

Prends ton sac, cherche le collier d'immunité, récupère ton flambeau et rejoins-nous dans l'aventure Koh Moussa !!! Attention à ne pas te faire éliminer par les autres aventuriers, car leur sentence sera irrévocable. Sortie à la cabane de chasse, n'oublie pas ton pique-nique.

### Trop fort le sport !

Du 18 au 22 juillet 2022

Range tes claquettes, mets tes baskets et viens jouer à l'athlète. On repart pour une semaine musclée avec deux sports animés par jour (Intervenants GESAL 54).

### Jeux d'eau et apéro !

Du 25 au 29 juillet 2022

Enfile ton paréo, n'oublie pas ton pistolet à eau, tes lunettes de soleil et ton chapeau. C'est une semaine ensoleillée et mouillée qui t'attend pour terminer en beauté avec un apéro bien mérité ! Sortie Fraisportuis.

### Jump !

Du 22 au 26 août 2022

T'as pas encore assez remué, tu veux encore bouger, crier et exploser ! Viens te défouler avant la rentrée sur les structures et châteaux gonflables de Gerbé !

### Jeux de société

Du 29 au 30 août 2022

Repos, on y va tranquillo !!!

### INFOS/RÉSERVATIONS

Tél. 03 83 71 30 67

admr.lesmoussaillons@fede54.admr.org



pour tous, toute la vie, partout

### Modalités d'inscription

- ★ Réduction pour les familles nombreuses, possibilité de s'inscrire pour 3, 4 ou 5 jours...
- ★ Accueil de 9h00 à 17h00 (repas, sorties, goûter inclus).
- ★ Accueil possible à partir de 7h00 et jusqu'à 18h30.
- ★ Déduction ATL sous présentation du document et chèques CESUS et ANCV acceptés.

### Repas, sorties, goûters inclus

#### Tarifs vacances d'été 2022

		Quotient familial CAF	Quotient familial CAF
		< à 800 €	> à 800 €
Communes du SIS (Gerbéviller, Franconville, Haudonville, Moriviller)	Régime général	70 € la semaine	75 € la semaine
	MSA, SNCF et RATP	90 € la semaine	
Extérieurs (majoration 15 %)	Régime général	80 € la semaine	85 € la semaine
	MSA, SNCF, RATP	95 € la semaine	

- ★ Dégressivité du tarif de 20 % pour l'inscription du 2<sup>e</sup> enfant, de 30 % pour les suivants.
- ★ L'aide aux temps libres (ATL) versée par la CAF, sous conditions de ressources, peut être déduite pour les parents ayant droit (copie de l'ATL obligatoire).
- ★ Chèques vacances ANCV et tickets CESU acceptés.

Tél. 03 83 71 30 67

[admr.lesmoussailons@fede54.admr.org](mailto:admr.lesmoussailons@fede54.admr.org)

Région  
GRAND EST



pour tous, toute la vie, partout